

## Une cérémonie le lundi 8 juin

Communiqué de presse



Une cérémonie le lundi 8 juin

Une cérémonie aura lieu le lundi 8 juin à 11h30 au Monument aux Morts.

Cette journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine est instituée par le décret n° 2005-547 du 26 mai 2005. Elle rejoint ainsi la liste des journées nationales d'hommage qui alimentent notre devoir de mémoire et nous permettent de rappeler aux jeunes générations les faits historiques.